



Du 26 au 28 AVRIL 2019

1^{ER} CFT

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME

CHAMPIONNAT LIGUE OCCITANIE



Limité à 160 PERSONNES



Organisateur de séjours et balades

CAMPING LE BEL ETE

30140 ANDUZE

ORGANISATION MOTO CLUB RIVIEROIS



Championnat de France de Tourisme

1^{ere} étape du 26 au 28 Avril

Programme :

VENDREDI 26 Avril

Sur réservation repas du soir 15 €

- 16 H à 19 H 30 : Accueil des participants au Camping Le Bel Eté
1870 Rte de Nîmes 30140 Anduze
- A partir de 20 H : Repas au Camping Le Bel Eté

SAMEDI 27 Avril

- 8 H à 10 H : Petit déjeuner sur réservation 5 €
- 10 H à 19 H : Accueil des participants au Camping Le Bel Eté
- 12 H : Repas Camping Le Bel Eté 15 €
- 14 H : Départ Balade Cirque de Navacelles

Retour au Camping vers 18H

- 19 H – 20 H : Apéritif de bienvenue au camping Le Bel Eté
- 20 H à 00 H 30 : Repas, spectacle, remise des prix

DIMANCHE 28 Avril

- 8 H à 10 H : Petit déjeuner au Camping Le Bel Eté
- 10 H Départ Balade : Une partie de la route des Corniches des Cévennes

Retour au camping vers 11H30

- 12 H Repas buffet froid 11 €
- Ou dès 8 H 30 Panier pique-nique 8 €

FIN DE LA MANIFESTATION

MERCI POUR VOTRE PRESENCE

LES MEMBRES DU MOTO CLUB RIVIEROIS VOUS SOUHAITE
BONNE ROUTE !



ETAPE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE TOURISME FFM

DU 26 AU 28 AVRIL 2019 - ANDUZE (30)

REGLEMENT INTERIEUR

Art.1 : Le Moto-Club Riviérois organise du 26 au 28 avril 2019 l'étape du Championnat de France Tourisme FFM.

Art.2 : Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, français et étrangers, de véhicules de la catégorie « motocycles » homologués dont les motos électriques, assurés et conformes à la réglementation en vigueur.

Art.3 : L'étape du Championnat de France Tourisme est ouverte aux titulaires d'une licence FFM en cours de validité. Seuls les détenteurs d'une licence FFM Tourisme (NTO) en cours de validité peuvent prétendre aux différents classements du championnat de France de Tourisme. Les participants s'inscrivent via le formulaire d'inscription spécifique à chaque épreuve disponible sur le site de la FFM. Les organisateurs peuvent ouvrir leurs épreuves à des personnes non licenciées mais ces dernières ne pourront prétendre à figurer aux divers classements établis ni à aucun avantage réservé aux licenciés. Dans ce cas les licenciés FFM bénéficient d'une priorité d'inscription.

Art.4 : Cette étape compte pour le championnat de France tourisme.

Art.5 : Les classements seront effectués en tenant compte des différents coefficients et du kilométrage aller, conformément au règlement général du Championnat de France de Tourisme. Voir règlement sur le site de la FFM.

Art.6 L'accueil se fera le vendredi, à partir de 16h00. Le samedi, le pointage des carnets à partir de 10h par le délégué de la CNT jusqu'à 19h. Il se fera au Camping Le Bel Eté d'Anduze (30).

Vous devrez impérativement nous présenter votre permis de conduire et votre

attestation d'assurance lors votre arrivée pour le pointage. Les concurrents se présentant hors de ces horaires ne seront pas classés.

Art.7 : Le parcours, pour accéder sur le lieu du rassemblement, sera fléché à partir des principaux axes routiers menant à ANDUZE, à l'aide du matériel homologué par la Commission de Tourisme.

Art.8 Le tarif est fixés à 37€ par personne pour les licenciés NTO et 47€ pour les non licenciés, à joindre au bulletin d'inscription, un par moto ou par club.

Cette inscription comprend : Un cadeau de bienvenue, le repas du samedi soir, la soirée et le petit déjeuner dimanche matin.

En option, les repas du vendredi soir, samedi matin, samedi midi et dimanche midi.

Art.9 : Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui viendrait à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il ne puisse être réclamé d'indemnité.

Art.10 : Date des inscriptions au plus tard le 15 avril dans la limite des places disponibles en envoyant le bulletin d'inscription accompagné obligatoirement du chèque de règlement à l'ordre du Moto-Club Riviérois. (Contact si besoin michele.boyer@wanadoo.fr – 06 79 67 14 01)

Art.11 : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident ou incident durant toute la durée de la manifestation, vous restez responsables pénalement et pécuniairement de vos actes.

Aucun alcool ne sera servi avant les balades.

Art.12 : En s'inscrivant, chaque participant nommé sur le bulletin s'engage à respecter le présent règlement, les injonctions des organisateurs et les lieux de réception.

Art.13 : En cas d'annulation, *il ne sera effectué aucun remboursement* sauf cas particuliers, hospitalisation avec certificat à l'appui. Les conditions atmosphériques ne sont pas considérées comme un motif d'annulation valable, de même si vous ne vous présentez pas.

Art.14 : Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par le moto-club ou toute autre société autorisée dans le cadre du rassemblement. Ils acceptent à titre gratuit exploitation de leur image, et

celle de leur véhicule et de leur voix par l'organisateur sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique, etc..... et ce sans limitation de durée.

Art.15 : La remise des prix aura lieu le samedi 27 avril dans la soirée.

Art.16 : Le jury sera composé de trois personnes :

- le président du Moto-Club Riviérois
- le délégué désigné par la Ligue Motocycliste Occitanie
- le délégué désigné par la Commission Nationale de Tourisme.

Art.17 : Les réclamations doivent être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2019 et être adressées à la commission tourisme.

Art.18 : La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables. Toutefois, le Moto-Club Riviérois sera couvert par une police d'assurance responsabilité civile par le biais de son affiliation à la FFM.

Art.19 : En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, celui de la Fédération Française de Motocyclisme, et à se conformer aux directives des organisateurs et officiels de l'épreuve. Et au règlement du camping Le Bel Eté.

Art. 20 : Ce rassemblement est limité à 160 personnes.

Art.21 : Adressez votre bulletin d'inscription, à :

Moto-Club RIVIEROIS

34 Route de Millau

12640 RIVIERE/SUR/TARN

Fait à Rivière-sur-Tarn, le 28 janvier 2019

Pour faire valoir ce que de droit,

Le Président du M.C.R.

Eric BOYER

Récapitulatif des prix pour la participation au CFT :

Prix du samedi soir au dimanche matin (avec emplacement pour la tente gratuit)	
Inscription avant le 12 Avril 2019	
Licenciés FFM	Non licenciés
Adulte 37 €	Adulte 47 €
Enfant de -12 ans 15 €	Enfant de -12 ans 15 €
Inscription après le 12 Avril 2019	
Adulte 47 €	Adulte 57 €
Enfant de -12 ans 15 €	Enfant de -12 ans 25 €

	Options repas	
	Adulte	Enfant
Vendredi soir	15 €	8 €
Samedi matin	5 €	5 €
Samedi midi	15 €	8 €
Dimanche midi	11 € / 8 €	8 €

Hébergement :

Camping Le Bel Eté

1870 Route de Nîmes, 30140 Anduze

04 66 61 76 04 – 06 12 40 96 74

<https://camping-bel-ete.com/fr/>

Hébergement à réserver directement auprès de Fred ou Olinda du camping.

Merci de préciser lors de la réservation que vous venez pour ce rassemblement.

Tarifs :

Pour les clubs ou les groupes :

- Mobil home 4 personnes → 50 € / nuit
- Mobil home 6 personnes → 70 € / nuit

Pour les couples ou les personnes seules désirant seulement une chambre dans un Mobil home → 30 € / nuit

Option draps coton + petite serviette → 5 € / personne

Si vous ne réservez pas l'option, merci d'apporter votre sac de couchage

Activités possibles sur place si vous ne faites pas les balades
Visites libres et payantes (non encadré)

- Le train à vapeur :



Prévoir 2H / 2H30 de visite

- La Grotte de Trabuc :



Prévoir 1H30 de visite

- La Bamboueraie :



Prévoir 2H de visite



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME DES CLUBS FFM ET INTERNATIONAL

TROPHEE DE TOURISME OCCITANIE ANDUZE 26 AU 28 AVRIL 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER AVANT LE 12 Avril 2019

AU MOTO CLUB RIVIEROIS 34 ROUTE DE MILLAU 12640 RIVIERE SUR TARN

Eric BOYER - michele.boyer@wanadoo.fr - 06 79 67 14 01



MOTO CLUB..... LIGUE.....

Adresse du club Votre adresse mail

	Nom et Prénom	Pilote	Passager	Num licence	Moto Cylindrée	Repas vendredi soir	Petit déjeuner samedi matin	Repas samedi midi	Repas dimanche midi		Camping en tente gratuit	Mobil home	Samedi et dimanche 37 € Après le 12/04/19 47 €
									Buffet	Panier Pique-Nique			
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													

Inscription avant le 12/04/19 avec licence :

Options
 Inscription adulte x 37 € =
 Repas vendredi soir x 15 € =
 Petit déjeuner samedi matin x 5 € =
 Repas samedi midi x 15 € =
 Buffet froid dimanche midi x 11 € =
 Pique-Nique dimanche midi x 8 € =
Inscription sans licence Adulte x 47 € =
Inscription après le 12/04/19 Adulte avec licence x 47 € =
 Total Général €

Inscription enfant 8 à 16 ans x 15 € =
 Repas enfant vendredi soir x 8 € =
 Petit déjeuner enfant samedi matin x 5 € =
 Repas enfant samedi midi x 8 € =
 Buffet froid enfant dimanche midi x 8 € =
 Pique-Nique enfant dimanche midi x 8 € =
Sans licence adulte après le 12/04/19 x 57 € =
 Enfant de 8 à 16 ans x € =
 Chèque à l'ordre du Moto Club Rivierois

Etape du Championnat de France Tourisme FFM

Itinéraire du samedi 27 avril 2019

Départ 14h : Anduze D907

14h20 : Saint-Hippolyte-du-Fort D982

14h35 : Ganges D999

15h05 : Saint-Maurice-Navacelles D25 59km

15h15 : Cirque de Navacelles arrêt 30mn D130 65km

16h30 : Montdardier D713 + D113

16h50 : Avèze D48 90km

16h55 : Le Vigan D999

17h15 : Ganges D999 108km

18h00 : Anduze arrivée (camping le BEL ETE) 140km

Info de cette journée

Départ 14h précise de la balade (140km)

Arrêt au cirque de Navacelles 65km 30mn

Retour 18h

Etape du championnat de France tourisme FFM

itinéraire du dimanche 28 avril 2019

Départ 9h30 :	Anduze D907	
9h50 :	St Jean du Gard D907	
10h05 :	Saumane D907	
10h20 :	St Roman de Tousque D39	
10h30 :	col St Pierre alt 597m D9	<u>arrêts 15mn</u>
11H15:	ST Jean du Gard D260	
11h30 :	Anduze D907	70km

Départ 9h30 précise

Pour ceux qui désirent une balade le dimanche pour faire une petite partie de la route des corniches des Cévennes